Vélo Québec

Rapport de visite pour l'installation de stationnements pour vélos

ÉCOLE DE L'ACHIGAN

Commission Scolaire des Samares
Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan

À pied, à vélo, ville active est un programme visant à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment à proximité des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens.

Mandataire du programme dans votre région :

GROUPE PLEIN AIR TERREBONNE

Remerciements

Le Groupe Plein Air Terrebonne tient à remercier ses nombreux partenaires pour leur appui dans le développement de *À pied, à vélo, ville active,* programme visant à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment autour des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens. La réalisation de ce plan de déplacement n'aurait pu être possible sans le concours d'organismes et individus engagés pour l'amélioration de la santé et de la sécurité de nos enfants.

Nous remercions tout particulièrement la direction et le personnel de l'école de l'Achigan pour leur précieuse collaboration.

À pied, à vélo, ville active! est une initiative de Vélo Québec rendue possible grâce au soutien et à l'appui financier de :

Québec EN FORME

Le Groupe Plein Air Terrebonne remercie également les personnes suivantes qui ont collaboré au rapport de visite pour l'installation de stationnements pour vélos, dans la municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan, région de Lanaudière.

Madame Peggy Houle, directrice de l'école de l'Achigan
Commission Scolaire des Samares

Madame Claudia Melançon Gaudet, directrice adjointe de l'école de l'Achigan
Commission Scolaire des Samares

Madame Audrée Villemaire, coordonnatrice aux loisirs et à la revitalisation
Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan

Table des matières

Pages

1 Mise en contexte 3

2 Sommaire du rapport de visite 4

2.1 État de la situation 4

2.1.1 Caractéristiques de l'école 4

3 État des lieux 6

3.1 Emplacement et environnement de l'école 6

3.2 Portrait général du secteur 7

3.3 Stationnement pour vélos existant 8

4 Recommandations pour l'aménagement des stationnements pour vélos 9

4.1 Nombre de places recommandé 9

4.2 Sites recommandés 10

4.3 Type de support recommandé 12

4.4 Recommandations pour assurer la visibilité des stationnements 13

4.5 Autres recommandations pour accroître l'utilisation et améliorer la sécurité 13

5 Références 16

6 Annexe A Caractéristiques techniques des supports de type râtelier 17

7 Annexe B Pistes de financement 20

1 Mise en contexte

Le plan de stationnement pour vélos est offert dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active* ! Depuis 2005, *À pied, à vélo, ville active* ! vise à renverser la tendance à l'inactivité chez les jeunes Québécois en faisant la promotion des déplacements actifs auprès d'eux et de leurs parents, et en leur offrant des moyens concrets pour y arriver.

Une partie essentielle de la promotion du transport actif est de s'assurer que les étudiants et le personnel scolaire ont un endroit sécuritaire et approprié pour verrouiller leur vélo. Des études ont démontré que le problème de vol de vélos a un effet dissuasif majeur sur l'utilisation du vélo pour les déplacements quotidiens. Une grande majorité des vélos volés ne sont pas cadenassés à l'infrastructure appropriée (arbres, clôtures, etc). Des supports à vélos conformes, installés à un endroit adéquat peuvent donc considérablement réduire les vols.

Suite à une visite du terrain de l'école de l'Achigan, le 12 juin 2013 et une rencontre avec Madame Claudia Melançon Gaudet, directrice adjointe, nous avons analysé les besoins de l'école en termes de stationnements pour vélos et nous avons dressé un portrait de la situation. Nous proposons dans les pages qui suivent des recommandations et des conseils pour faire en sorte que les stationnements pour vélos de l'école secondaire de l'Achigan encouragent les étudiants et les membres du personnel à utiliser ce moyen de transport.

2 Sommaire du rapport de visite

2.1 État de la situation

2.1.1 Caractéristiques de l'école

Adresse :	60 Montée Rémi-Henri, Saint-Roch-de-l'Achigan (Québec) J0K 3H0,
Direction :	Madame Peggy Houle, directrice Madame Claudia Melançon Gaudet, directrice-adjointe
Nombre d'élèves :	1 200
Nombre d'employés :	140
Date de la visite :	Le 12 juin 2013
Transport scolaire :	Oui

Nombre d'élèves marcheurs : 86

Nombre d'autobus/taxi(s) scolaire(s) : 36 autobus et 4 berlines

Nombre de places lors de la visite :

- Il n'y a aucune place de stationnement pour vélos réservées aux élèves et aux membres du personnel à l'école secondaire de l'Achigan.

Nombre de places recommandées :

- Un minimum de 60 places de stationnement pour vélo est recommandé.

Résumé des recommandations :

- Installer des supports à vélos près de l'entrée administrative et de l'entrée des élèves;
- Organiser une campagne de sensibilisation pour favoriser une utilisation sécuritaire des supports pour vélos et ainsi contrer le vol de vélo;
- Installer des repères visuels pour localiser le(s) nouveau(x) stationnement(s) pour vélos.

Visite effectuée par : Lucie Chaumont
Groupe Plein Air Terrebonne
1150, Côte Boisée, Terrebonne, QC J6X 4R8
450-471-1933, poste 707 ou lucie.chaumont@gpat.ca

3 État des lieux

3.1 Emplacement et environnement de l'école

Source : Google Map

LGENDE

E : entrée principale
e : entrée des élèves
D : débarcadère scolaire
S : stationnement support à vélos

3.2 Portrait général du secteur

L'école de l'Achigan est implantée sur la montée Rémi-Henri dans un secteur principalement résidentiel. Elle est bordée toutefois par les secteurs agricole et commercial car il y a une épicerie à l'ouest de l'école ainsi qu'une clinique médicale et une pharmacie au sud. Située dans le quadrilatère formé par les rues Rémi-Henri, Claude-É-Hétu, Dr.-Wilfrid-Locat N et Vézina, cette école secondaire dessert les étudiants qui proviennent des régions de Saint-Roch-de-l'Achigan, Saint-Lin et Saint-Esprit.

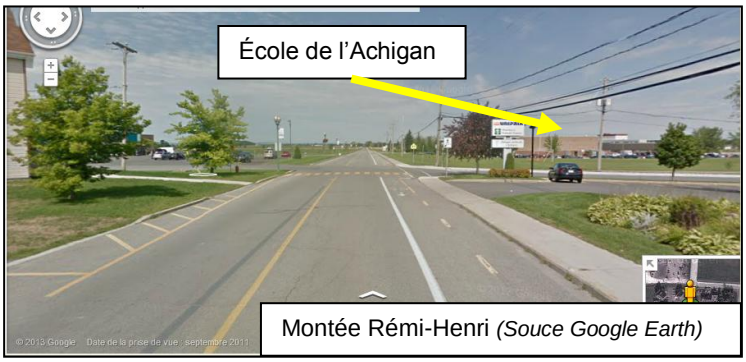

Montée Rémi-Henri *(Souce Google Earth)*

Plus de 86 marcheurs se rendent à l'école. Pour le confort et la sécurité des piétons, il y a un trottoir du côté ouest de l'école et une bande cyclable bidirectionnelle aménagée sur la montée Rémi-Henri. La vitesse maximale sur cette rue est fixée à 30 km. En ce qui a trait à la piste cyclable aménagée sur la rue Dr.-Wilfrid-Locat N, cette dernière est bordée par l'aménagement d'une bande de gazon et des arbres, ce qui agrémente l'usage de cette infrastructure. Toutefois, il n'y a pas de trottoir d'aménagé sur cette partie de rue près de l'école secondaire. Plusieurs activités de loisir peuvent être pratiquées dans les parcs de la Marrelle et de l'Eschaillon qui bordent l'école secondaire du côté Ouest, soit de la balle-molle, du tennis, soccer, et des jeux d'eau.

Rue Dr.Wilfrid-Locat N(*Source Google Earth)*

Plus de 36 autobus scolaires et 4 berlines desservent cette école. L'entrée du débarcadère scolaire est située sur la rue Dr-Wilfrid-Locat N.

Débarcadère scolaire

La signalisation qui identifie les traverses piétonnières est bien présente. Il n'y a que des panneaux d'arrêt à ces traverses car la circulation est tout de même fluide. Un îlot central aménagé de fleurs et d'arbustes sépare les voies publiques de la rue Dr.-Wilfrid-Locat N mais il n'y a pas de refuge pour piéton sur cet espace mise à part la traverse piétonnière.

Sur la rue Dr Wilfrid-Locat N, on y retrouve une garderie, la bibliothèque municipale, la caserne d'incendie, une institution financière, un centre professionnel ainsi que des résidences pour personnes retraitées autonomes et semi-autonomes.

Traverse piétonnière rue Dr.-Wilfrid-Locat N

.

3.3 Stationnement pour vélos existant

Lors de la visite d'expertise :

- L'école de l'Achigan ne possède aucune place de stationnement pour vélos.
- Nombre de vélos cadenassés : Un vélo était cadenassé à la clôture ;

À proximité de l'école secondaire, il y a un terrain de tennis géré par la municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan. Nous y retrouvons un stationnement pour vélos comprenant sept places. Les élèves peuvent y avoir accès quoiqu'il soit un peu éloigné de l'école. L'emplacement du stationnement pour supports à vélos n'est pas optimal car il est trop près de la clôture. De plus, ce type de supports n'est pas recommandé car il maintient uniquement le vélo par une roue, ce qui risque de la tordre. Il est également difficile d'y cadenasser adéquatement un vélo, c'est-à-dire avec le cadre et la roue.

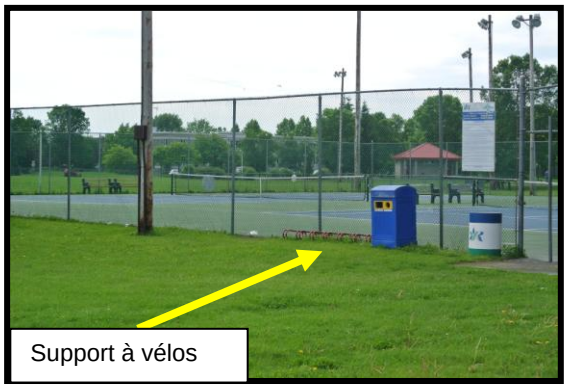

4 Recommandations pour l'aménagement des stationnements pour vélos

4.1 Nombre de places recommandé

Selon le *Guide technique Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes,* Vélo Québec recommande pour les établissements d'enseignement au minimum 1 place de stationnement pour 5 à 20 étudiants et 1 pour 10 à 40 employés.

Vélo Québec recommande spécifiquement pour cette école, 60 à 240 places de stationnement pour les étudiants et 4 à 14 places pour les employés.

Considérant cette norme et les observations faites sur le terrain de l'école, soit que :

- Il faut tenir compte que plusieurs étudiants proviennent de l'extérieur de la municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan ;
- Il n'y a pas de stationnement pour vélos mis à part celui qui est situé au terrain de tennis et il appartient à la Municipalité.

Vélo Québec propose de prévoir des stationnements pour vélos et d'utiliser des supports de type râtelier ou des arceaux. Ces modèles permettent de bien cadenasser la roue avant et le cadre avec un cadenas en U ou un câble. Ils supportent bien le vélo et réduisent le risque de tordre la roue.

Même si actuellement la demande pour des stationnements à vélos apparait faible, le fait d'offrir du stationnement de qualité pourrait encourager des étudiants ou des employés à se déplacer à vélo. Il serait recommandé d'installer des supports à vélos près de l'entrée des étudiants. Ils seraient donc plus visibles. Également à proximité de l'entrée administrative, un stationnement pourrait être aménagé et il y aurait une surveillance des vélos en raison du va-et-vient et une surveillance des fenêtres de l'école.

4.2 Sites recommandés

Voici des éléments à considérer lors du choix des sites afin d'accroître l'utilisation des stationnements pour vélos et améliorer la sécurité :

- Afin de concurrencer adéquatement les arbres et le mobilier urbain (rampes, bancs, poteaux de signalisation, etc.), le support pour vélos est placé le plus près possible de l'entrée de l'édifice, idéalement à moins de 15 mètres et au maximum à 50 mètres ;

- Le stationnement est facilement accessible de la rue, hors des zones piétonnes et son accès minimise la rencontre de voitures ou de piétons ;

- Idéalement, le stationnement est abrité sous un auvent ou une marquise, ou est situé à l'intérieur de l'édifice ;

- Pour des raisons de sécurité, le stationnement est à la vue des passants ou près des fenêtres des bureaux administratifs ou des classes de l'école. Les caméras de surveillance dissuadent peu les voleurs. Par contre, en cas de vol récurent, les caméras permettent d'identifier le ou les voleurs.

Possibilité 1 :

- Emplacement : À proximité de l'entrée des étudiants. La majorité des élèves marcheurs ou des cyclistes proviennent de la rue Dr Wilfrid-Locat N;
- Accès : Par la rue Dr Wilfrid-Locat N;
- Revêtement : Sur le gazon, gravier ou pavé ou idéalement sur une base de béton ;
- Nombre de places : 21 places ;
- Type de support : Trois râteliers de 7 places.

Cet emplacement serait intéressant car il est près de l'entrée des étudiants. Il y aurait une certaine surveillance des vélos par les fenêtres.

Possibilité 2 :

- Emplacement : À proximité de l'entrée administrative ;
- Accès : Par la montée Rémi-Henri ;
- Revêtement : Sur la base de béton ;
- Nombre de places : 3 places ;
- Type de support : Un râtelier de 3 places.

Près de l'entrée administrative, un stationnement pour vélos serait utile même s'il n'y a pas beaucoup de membres du personnel qui se rendent à l'école à vélo car la majorité demeure à l'extérieur de la région. Ce stationnement pourrait répondre aux besoins de certains cyclistes. Une vue directe par les fenêtres de l'école apporte une sécurité.

4.3 Type de support recommandé

Nous recommandons les supports de type râtelier à trois places ou à sept places (Voir Annexe A pour les caractéristiques techniques)

Capacité de ce type de support : 3 ou 7 vélos

Surface d'ancrage : Béton (surface idéale), asphalte, pavé, gazon, criblure de pierre.

Avantages :
- Facile de cadenasser le cadre et la roue avant avec un cadenas en U ;
- Bon support du vélo lorsqu'il est debout, avant qu'il ne soit cadenassé ;
- Haute densité de stationnement.

Inconvénients :
- Manœuvre de stationnement plus difficile en raison du chevauchement des guidons ;
- Difficulté d'utilisation avec un petit cadenas en U ainsi qu'avec un vélo à gros pneus ou avec un cadre spécial ;
- Accumulation de débris au sol.

Pour optimiser l'utilisation des râteliers :
- Installer le râtelier perpendiculairement à un mur afin que les deux côtés puissent être utilisés.
- Mettre la roue avant du vélo dans le support et attacher le cadenas en U tel que montré sur la photo ci-contre (le côté du cadenas où se trouve la serrure devrait se trouver vers le cadre du vélo et non au niveau du support). Ainsi, il sera plus facile d'insérer un autre vélo dans l'espace voisin.

4.4 Recommandations pour assurer la visibilité des stationnements

- Marquer adéquatement le cheminement vers le stationnement pour vélos à l'aide des symboles appropriés (bicyclettes et chevrons ou flèches) pour rappeler la présence des cyclistes aux automobilistes et inciter les véhicules à moteur à libérer les emplacements destinés aux vélos (voir l'exemple ci-contre).

- Indiquer à l'aide de pancartes la présence des stationnements pour vélos (voir exemple ci-contre).

4.5 Autres recommandations pour accroître l'utilisation et améliorer la sécurité

Inauguration des supports

- L'arrivée des nouveaux supports à vélo peut passer inaperçue. Nous vous encourageons fortement à en informer les élèves et les membres du personnel par votre bulletin d'information, une lettre, etc. Organiser un événement d'inauguration des supports à vélos est aussi un excellent moyen de faire connaître cette nouvelle installation. En plus d'informer les élèves et les membres du personnel de cette nouvelle infrastructure, cela démontrera que l'école a répondu à une préoccupation qu'est le vol de vélos.

Campagne d'information et de sensibilisation

- Dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active !*, nous encourageons l'école de l'Achigan à organiser une campagne d'information et de sensibilisation sur l'usage adéquat des supports pour les vélos auprès des élèves et des membres du personnel. Cette campagne pourrait avoir lieu au moment de l'installation des supports et, de façon récurrente, au printemps et à la rentrée scolaire. Différentes activités pourraient se tenir dans le cadre de cette campagne, notamment une journée de burinage de vélos à l'école. Certains services de police offrent le burinage et l'enregistrement des vélos. Contactez le vôtre!

- Le Groupe Plein Air Terrebonne peut vous appuyer dans l'organisation de vos activités en lien avec le transport actif (inauguration des supports, campagne d'information et de sensibilisation, recherche de financement pour l'achat de supports, etc.). N'hésitez pas à nous joindre. (Voir les Annexes A et B pour plus de détails)

Autres recommandations

Avec les conditions climatiques, le marquage de la chaussée s'est détérioré. Il serait recommandé de repeindre les lignes qui indiquent bien la traverse piétonnière entre le stationnement et l'entrée principale de l'école.

Technique d'expert Tandem!

Si vous ne disposez que d'un cadenas, verrouillez la roue avant et le cadre au support.
Si vous disposez d'un second cadenas, utilisez-le pour verrouiller la roue arrière au cadre et au support.
Si votre selle se détache pensez à l'enlever ou à l'attacher au cadre.

PROTÉGEZ VOTRE VÉLO!

UN BON CADENAS

- Un bon cadenas décourage les voleurs
- Privilégiez les cadenas en U (de milieu de gamme ou plus) et les chaînes en acier renforcé
- Évitez les cadenas à câble et à combinaison

UN BON SUPPORT

- Choisissez un support en métal qui soit bien fixé au sol ou a une structure solide (un support à vélo, un lampadaire…)
- Les arbres, les supports en bois et les clôtures en maille de chaîne ne sont pas des bons choix
- Assurez-vous que votre vélo n'entrave pas la voie publique

UN CODE BURINÉ

- Le burinage est le meilleur moyen de dissuasion face au vol
- Cette gravure indique que votre vélo figure dans un registre de la police et que vous possédez une preuve de propriété
- Elle rend la revente plus difficile et facilite le retour à son propriétaire
- Certains services de police offrent le burinage et l'enregistrement des vélos. Contactez le vôtre!
  Les organismes suivants offrent aussi des services de prévention du vol : veloretour.ca, bikeshepherd.org et operationhandsoff.com

AUTRES ASTUCES

- Privilégiez un endroit éclairé et bien à vue.
- Évitez de verrouiller votre vélo toujours au même endroit. Si vous le faites, optez pour un cadenas de meilleure qualité.
- Si votre vélo est muni d'attaches rapides aux roues ou au siège, changez-les pour des boulons.

À PIED À VÉLO VILLE ACTIVE
Vélo Québec
À pied, à vélo ville active est une initiative de Vélo Québec, rendue possible grâce au soutien et à l'appui financier de : Québec en forme

Une ville sécuritaire TANDEM

Cette campagne est une idée originale de :
TANDEM ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE
Rosemont La Petite-Patrie Montréal

5 Références

À pied, à vélo, ville active. Consultation en ligne : www.velo.qc.ca/villeactive

Opération vélo-boulot. Consultation en ligne : www.velo.qc.ca/veloboulot

Vélo Québec Association (2009). *Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes – Guide technique*, Montréal, 168 p. Pour consulter la table des matières : http://www.velo.qc.ca/fr/expertise/publications-techniques

Vélo Québec Association. Mode d'emploi : stationnements pour vélos. Consultation en ligne : http://www.velo.qc.ca/documents/OVB10_stationnement.pdf

6 Annexe A Caractéristiques techniques des supports de type râtelier

Les supports de type CP-3 et CP-7 sont fabriqués par la compagnie Velo-Rack (www.velo-rack.com/).

Râtelier à 3 places (CP-3)
Il faut prévoir un espace au sol minimal d'environ 5 mètres par 1,3 mètre.

Le support offre trois places s'il est utilisé des deux côtés et deux places s'il est utilisé près d'un mur. Ainsi, pour maximiser le nombre de places de stationnement, il est important que le râtelier soit installé perpendiculairement au mur ou tout autre obstacle avec un dégagement minimum de 0,5 mètre sans quoi il n'est pas possible de stationner de part et d'autre du support.

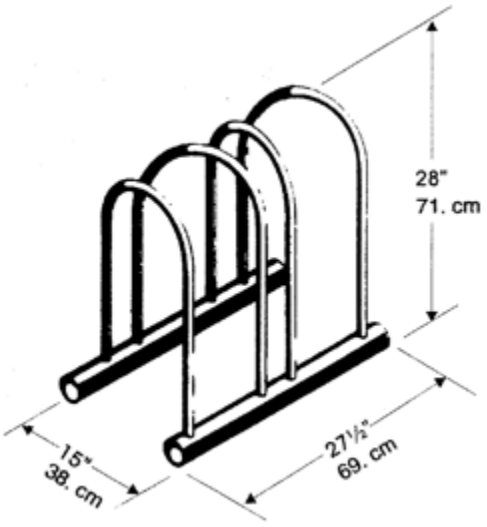

Source : Vélo-Rack

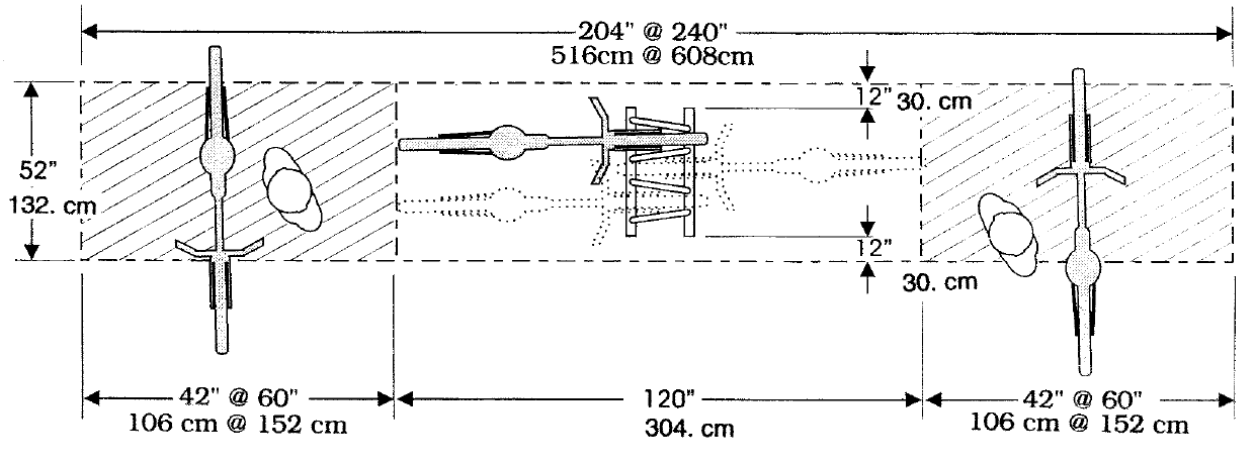

Source : Vélo-Rack

Râtelier à 7 places (CP-7)
Il faut prévoir un espace au sol minimal de 5 mètres par 2 mètres.

Le support offre sept places s'il est utilisé des deux côtés et quatre places s'il est utilisé près d'un mur. Ainsi, pour maximiser le nombre de places de stationnement, il est important que le râtelier soit installé perpendiculairement au mur ou tout autre obstacle avec un dégagement minimum de 0,5 mètre sans quoi il n'est pas possible de stationner de part et d'autre du support.

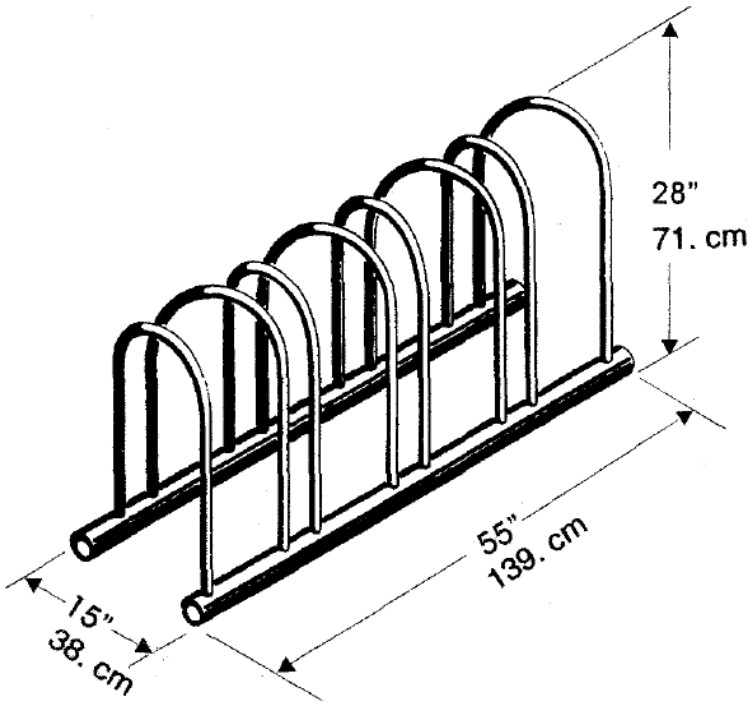

Source : Vélo-Rack

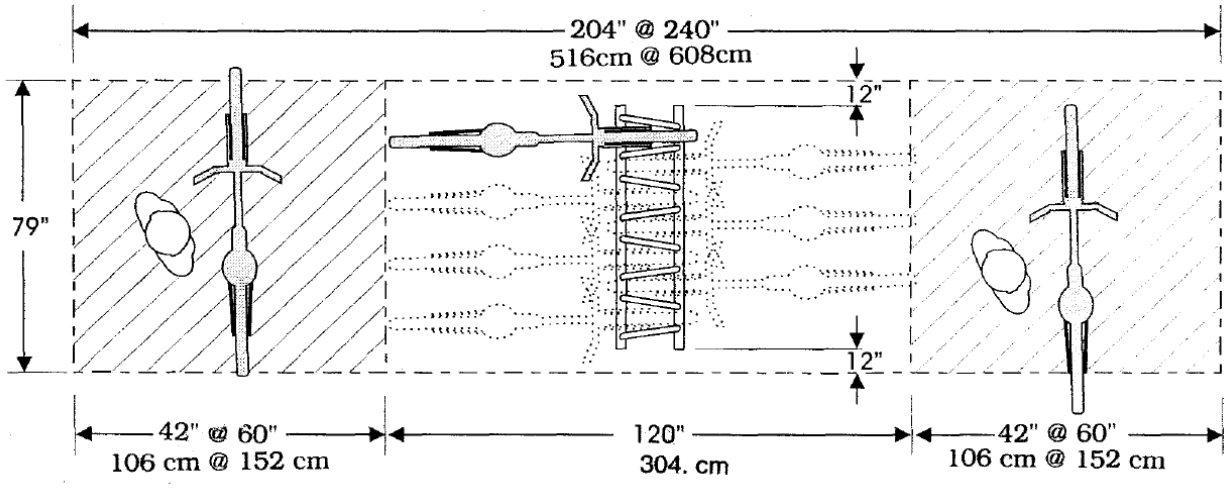

Source : Vélo-Rack

Installation

Afin de s'assurer de l'efficacité du stationnement pour vélos, voici les dimensions à respecter lors de son implantation :

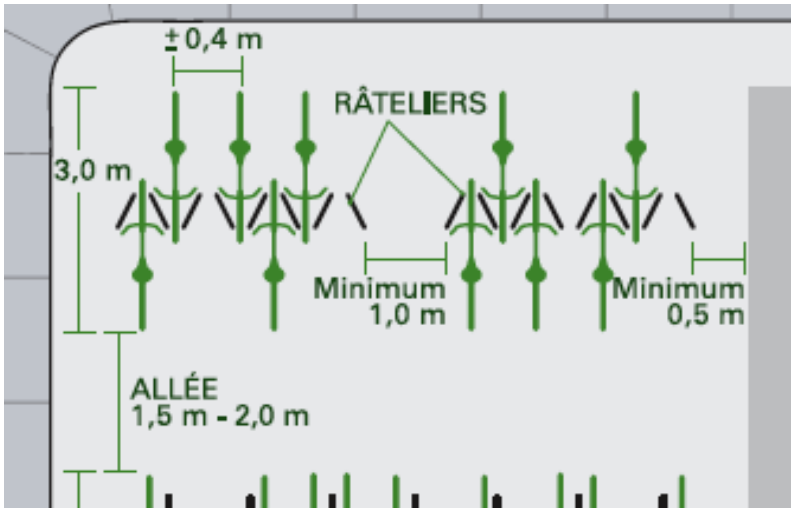

Source : Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes – Guide technique, 2009

Prix des supports de type râtelier*

CP-3, Finition Galvanisée**	189,00 $
CP-7, Finition Galvanisée**	351,00 $
Pour une installation sur béton existant :	
Nécessaire de 4 ancrages + accessoires (zinc)***	19,80 $
Outil de pose pour ancrage béton	7,20 $
Pour une installation sur asphalte :	
Nécessaire de 4 ancrages 12mm + accessoires (nylon & zinc)***	19,80 $
Pour une installation sur gazon :	
Nécessaire de 2 ancrages + accessoires (zinc)	81,00 $
Outil de pose pour ancrage gazon	13,50 $

** Prix à titre indicatif avec le rabais de 10% offert aux écoles participant au programme À pied, à vélo, ville active (taxes et livraison en sus). Pour bénéficier du 10% de rabais, l'école doit mentionner qu'elle participe au programme À pied, à vélo, ville active lors de la commande.*
***D'autres finitions sont également disponibles.*
****Acier inoxydable également disponible.*

Pour commander, joindre :
Vélo Québec – 1251, Rachel Est, Montréal, QC H2J 2J9
Courriel : boutiquevq@velo.qc.ca - 514-521-8356, poste 344

.

7 Annexe B Pistes de financement

Voici quelques pistes pour trouver du financement pour l'achat de supports pour les vélos.

1. Solliciter le Service des ressources matérielles de votre commission scolaire.

2. Solliciter votre municipalité afin d'installer des supports sur un terrain public aux abords de l'école, par exemple dans un parc ou sur le trottoir.

3. Établir une collaboration avec une école de formation professionnelle et technique offrant le programme de Soudage-Montage. Ce programme est offert dans de nombreux établissements. Pour voir la liste des établissements, consultez le site Internet suivant : http://www2.inforoutefpt.org/guide/det_prog_sec.asp?QProg=519

4. Effectuer un achat groupé de supports à vélos afin de bénéficier d'un prix avantageux.

5. Organiser une levée de fonds.

6. Faire une demande de financement, par exemple via le Fonds Éco-IGA (Projet régulier). Pour tous les détails, consultez le site Internet suivant : www.jourdelaterre.org

7. Faire une demande de don ou de commandite via un commerce de la communauté ou la Caisse Desjardins de votre secteur.